

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CAISSE DES ECOLES dont la population est de 3500 habitants et plus :  
VINCENNES (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26940086700017

POSTE COMPTABLE : 094104

**M. 57**

**Budget primitif  
Voté par nature**

BUDGET : CAISSE DES ECOLES VINCENNES (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

**Accuse Réception en Préfecture :**

**094-269400867-20240404-Imc1H11838H1-BF**

**Date de réception en Préfecture : 05/04/2024**

**Date de Publication : 05/04/2024**

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	40
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
<b>B9 - Etat du personnel</b>	41
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire	46
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	47
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	48

**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## I – INFORMATIONS GENERALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	49256

			0.00
	Informations fiscales (N-2)	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			

		Valeurs
Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	241
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	252
3	Dépenses d'équipement brut / population	6
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	69,4 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95,5 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	2,2 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	4,5 %

14) A renouvellement selon les dispositions de l'alinéa 14, mentionnées et visées au paragraphe 1er applicable à la condition d'information connexions dont la fin de conciliation de la DCF de l'assurance N 4 dans le cas où la base des informations N 4

(ii) Ainsi qu'après selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la concurrence.

(2) Les ratios s'appuient sur les échéances ramenables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes seules ces données sont à renseigner.

## I -INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires par délibération du 27 septembre 2022 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	11 342 938,27	11 327 140,86	461 539,21 A1 445 741,80
<b>Investissement</b>	243 286,26	277 024,10 (3)	-23 824,74 A2 9 913,10
<b>Fonctionnement</b>	11 099 652,01	11 050 116,76 (4)	485 363,95 A3 435 828,70

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	343 155,29 III + IV	0,00	B1 -343 155,29
<b>Investissement</b>	35 294,17 III	0,00	B2 -35 294,17
<b>Fonctionnement</b>	307 861,12 IV	0,00	B3 -307 861,12

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	102 586,51
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-25 381,07
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	127 967,58

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(I)</b> <b>35 294,17</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	35 294,17
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(II)</b> <b>307 861,12</b>
011	Charges à caractère général (4)	307 861,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(III)</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(IV)</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	
		<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	
<b>VOTE</b>	<b>Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)</b>	<b>DEPENSES</b>	
		<b>RECETTES</b>	
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>279 600,00</b>	<b>304 981,07</b>
		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	<b>35 294,17</b>	<b>0,00</b>
		(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	9 913,10
		=	=
<b>VOTE</b>	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>314 894,17</b>	<b>314 894,17</b>
		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget</b>	<b>12 332 503,61</b>	<b>12 229 917,10</b>
		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>307 861,12</b>	<b>0,00</b>
		(si déficit)	(si excédent)
		0,00	410 447,63
		=	=
<b>VOTE</b>	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>12 640 364,73</b>	<b>12 640 364,73</b>
		+	+
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>12 955 258,90</b>	<b>12 955 258,90</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**PRÉSENTATION DES AP VOTÉES**

				B1
				II
<b>Numéro</b>	<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Chapitre(s)</b>	<b>Montant</b>
		<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>
	<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		020	0,00
		<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## **II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**

### **PRÉSENTATION DES A VOTÉES**

Numéro	LIBELLÉ	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Montant
		Chapitre(s)		
				0,00
	TOTAL			0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
	TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'Assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						<b>II</b>
						<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	293 500,00	35 294,17	278 100,00	278 100,00	313 394,17
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>293 500,00</b>	<b>35 294,17</b>	<b>278 100,00</b>	<b>278 100,00</b>	<b>313 394,17</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>293 500,00</b>	<b>35 294,17</b>	<b>278 100,00</b>	<b>278 100,00</b>	<b>313 394,17</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 500,00</b>		<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>295 000,00</b>	<b>35 294,17</b>	<b>279 600,00</b>	<b>279 600,00</b>	<b>314 894,17</b>
+					
		<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>0,00</b>
=					
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>314 894,17</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**Accusé Réception en Préfecture :****094-269400867-20240404-Imc1H11838H1-BF****Date de réception en Préfecture : 05/04/2024****Date de Publication : 05/04/2024**

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>II C1</b>
--	------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	23 824,74	0,00	25 381,07	25 381,07	25 381,07
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>63 824,74</b>	<b>0,00</b>	<b>54 381,07</b>	<b>54 381,07</b>	<b>54 381,07</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>63 824,74</b>	<b>0,00</b>	<b>54 381,07</b>	<b>54 381,07</b>	<b>54 381,07</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	255 000,00		250 600,00	250 600,00	250 600,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>255 000,00</b>		<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>318 824,74</b>	<b>0,00</b>	<b>304 981,07</b>	<b>304 981,07</b>	<b>304 981,07</b>
+					
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>			<b>9 913,10</b>		
=					
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>314 894,17</b>		

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>249 100,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF 021 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**Accepté Réception en Préfecture :**

**094-269400867-20240404-Imc1H11838H1-BF**

**Date de réception en Préfecture : 05/04/2024**

**Date de Publication : 05/04/2024**

**VINCENNES - CAISSE DES ECOLES VINCENNES - BP - 2024**

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**Accusé Réception en Préfecture :**

**094-269400867-20240404-Imc1H11838H1-BF**

**Date de réception en Préfecture : 05/04/2024**

**Date de Publication : 05/04/2024**

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>II</b>
					<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 735 103,00	307 861,12	3 835 000,00	3 835 000,00	4 142 861,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 923 764,95	0,00	8 227 403,61	8 227 403,61	8 227 403,61
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	18 010,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>11 676 877,95</b>	<b>307 861,12</b>	<b>12 078 403,61</b>	<b>12 078 403,61</b>	<b>12 386 264,73</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>11 681 877,95</b>	<b>307 861,12</b>	<b>12 081 903,61</b>	<b>12 081 903,61</b>	<b>12 389 764,73</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	255 000,00		250 600,00	250 600,00	250 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>255 000,00</b>		<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>11 936 877,95</b>	<b>307 861,12</b>	<b>12 332 503,61</b>	<b>12 332 503,61</b>	<b>12 640 364,73</b>
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>12 640 364,73</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**Accusé Réception en Préfecture :****094-269400867-20240404-Imc1H11838H1-BF****Date de réception en Préfecture : 05/04/2024****Date de Publication : 05/04/2024**

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	23 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 068 500,00	0,00	5 408 372,88	5 408 372,88	5 408 372,88
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	6 358 014,00	0,00	6 812 044,22	6 812 044,22	6 812 044,22
75	Autres produits de gestion courante (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>11 450 014,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 228 417,10</b>	<b>12 228 417,10</b>	<b>12 228 417,10</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>11 450 014,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 228 417,10</b>	<b>12 228 417,10</b>	<b>12 228 417,10</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 500,00</b>		<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>11 451 514,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 229 917,10</b>	<b>12 229 917,10</b>	<b>12 229 917,10</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>410 447,63</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>12 640 364,73</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>249 100,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération  $DF 023 + DF 042 - RF 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .**Accusé Réception en Préfecture :****094-269400867-20240404-Imc1H11838H1-BF****Date de réception en Préfecture : 05/04/2024****Date de Publication : 05/04/2024**

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	1 500,00	1 500,00
<i>15 Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	313 394,17	0,00	313 394,17
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
<i>28 Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
<i>29 Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
<i>39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
<i>198 Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
<i>481 Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
<i>49 Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
<i>59 Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>313 394,17</b>	<b>1 500,00</b>	<b>314 894,17</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>314 894,17</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	4 142 861,12		4 142 861,12
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	8 227 403,61		8 227 403,61
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
<i>60 Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	16 000,00	0,00	16 000,00
<i>6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	3 500,00	0,00	3 500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	250 600,00	250 600,00
<i>71 Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>12 389 764,73</b>	<b>250 600,00</b>	<b>12 640 364,73</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>12 640 364,73</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total **Accusé Réception en Préfecture** (voir le détail en IV-B5).**094-269400867-20240404-Imc1H11838H1-BF****Date de réception en Préfecture : 05/04/2024****Date de Publication : 05/04/2024**

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>			<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 000,00	0,00	29 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		245 500,00	245 500,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		5 100,00	5 100,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>29 000,00</b>	<b>250 600,00</b>	<b>279 600,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>9 913,10</b>
--	-----------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>25 381,07</b>
---------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>314 894,17</b>
---	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013 Atténuations de charges (8)	8 000,00		8 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	5 408 372,88		5 408 372,88
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	6 812 044,22		6 812 044,22
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	1 500,00	1 500,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>12 228 417,10</b>	<b>1 500,00</b>	<b>12 229 917,10</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>410 447,63</b>
---	-------------------

=

<b>Accuse Reception en Préfecture :</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>12 640 364,73</b>
---	--	----------------------

094-269400867-20240404-Imc1H1103H1-BF

Date de réception en Préfecture : 05/04/2024

Date de Publication : 05/04/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES – ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>295 000,00</b>	<b>35 294,17</b>	<b>0,00</b>	<b>279 600,00</b>	<b>279 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>279 600,00</b>	<b>314 894,17</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	293 500,00	35 294,17	0,00	278 100,00	278 100,00	0,00	278 100,00	313 394,17
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>293 500,00</b>	<b>35 294,17</b>	<b>0,00</b>	<b>278 100,00</b>	<b>278 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>278 100,00</b>	<b>313 394,17</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Crédit de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>293 500,00</b>	<b>35 294,17</b>	<b>0,00</b>	<b>278 100,00</b>	<b>278 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>278 100,00</b>	<b>313 394,17</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 500,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>1 500,00</b>			<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>		<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)							0,00	
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>							<b>314 894,17</b>	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir "état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
<b>TOTAL</b>	<b>295 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>279 600,00</b>	<b>II</b>	<b>279 600,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>29 000,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>29 000,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	255 000,00		250 600,00	250 600,00	250 600,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>255 000,00</b>		<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>					<b>9 913,10</b>
<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>					<b>25 381,07</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>314 894,17</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir "état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ( $R/040 = DF/042$ ).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ( $D/041 = RI/041$ ).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL	<b>(RAR N-1 + Vote)</b> <b>III = I + II</b>
								II	
<b>TOTAL</b>	<b>295 000,00</b>	<b>35 294,17</b>	<b>0,00</b>	<b>279 600,00</b>	<b>279 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>279 600,00</b>		<b>314 894,17</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	293 500,00	35 294,17	0,00	278 100,00	278 100,00	0,00	278 100,00	0,00	313 394,17
215741 Inst., mat., outil. cantines scolaires	246 400,00	32 978,77		114 400,00	114 400,00	0,00	114 400,00	0,00	147 378,77
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	16 729,00	2 013,41		18 930,00	18 930,00	0,00	18 930,00	0,00	20 943,41
2188 Autres immobilisations corporelles	30 371,00	301,99		144 770,00	144 770,00	0,00	144 770,00	0,00	145 071,99
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>293 500,00</b>	<b>35 294,17</b>	<b>0,00</b>	<b>278 100,00</b>	<b>278 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>278 100,00</b>		<b>313 394,17</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>293 500,00</b>	<b>35 294,17</b>		<b>0,00</b>	<b>278 100,00</b>		<b>0,00</b>		<b>313 394,17</b>

VINCENNES - CAISSE DES ECOLES VINCENNES - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 500,00	1		1 500,00	1 500,00		1 500,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 500,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 500,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 500,00</b>			<b>1 500,00</b>			<b>1 500,00</b>

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 2024 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>							<b>III</b>
							<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**Accusé Réception en Préfecture :****094-269400867-20240404-Imc1H11838H1-BF****Date de réception en Préfecture : 05/04/2024****Date de Publication : 05/04/2024**

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>III</b> <b>A2.3</b>
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
				I	II
	<b>TOTAL</b>	<b>295 000,00</b>		<b>279 600,00</b>	<b>279 600,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>29 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>29 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	255 000,00		250 600,00	250 600,00
2815741	Inst., mat., outil cantines scolaires	200 000,00		190 000,00	190 000,00
281838	Autre matériel informatique	1 000,00		1 500,00	1 500,00
281848	Autres matériaux de bureau et mobilier	35 000,00		30 000,00	30 000,00
28188	Autres immo. corporelles	19 000,00		24 000,00	24 000,00
4912	Dépréciation des comptes de redevables	0,00		5 100,00	5 100,00
041	Opérations patrimoniaires (9)	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>255 000,00</b>		<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>

(1) Détailier les antécédents utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/041 = R/041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

		<b>B</b>				<b>III</b>	

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE 0,00	Pour information, dépenses gérées hors AE 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 12 640 364,73
	<b>TOTAL</b>	<b>11 936 877,95</b>	<b>307 861,12</b>	<b>0,00</b>	<b>12 332 503,61</b>	<b>12 332 503,61</b>	<b>0,00</b>	<b>12 332 503,61</b>	<b>12 640 364,73</b>
011	Charges à caractère général (3)	3 735 103,00	307 861,12	0,00	3 835 000,00	3 835 000,00	0,00	3 835 000,00	4 142 861,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 923 764,95	0,00	0,00	8 227 403,61	8 227 403,61	0,00	8 227 403,61	8 227 403,61
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	18 010,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>11 676 877,95</b>	<b>307 861,12</b>	<b>0,00</b>	<b>12 078 403,61</b>	<b>12 078 403,61</b>	<b>0,00</b>	<b>12 078 403,61</b>	<b>12 386 264,73</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00							0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>11 681 877,95</b>	<b>307 861,12</b>	<b>0,00</b>	<b>12 081 903,61</b>	<b>12 081 903,61</b>	<b>0,00</b>	<b>12 081 903,61</b>	<b>12 389 764,73</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	255 000,00			250 600,00	250 600,00		250 600,00	250 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>255 000,00</b>			<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>		<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>
	<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>							<b>0,00</b>	
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>							<b>12 640 364,73</b>	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

		<b>III – VOTE DU BUDGET</b>			
		<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>			
		<b>RECETTES</b>			
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 -	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
	<b>TOTAL</b>	<b>11 451 514,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 229 917,10</b>	<b>12 229 917,10</b>
013	Atténuations de charges (2)	23 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	5 068 500,00	0,00	5 408 372,88	5 408 372,88
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	6 358 014,00	0,00	6 812 044,22	6 812 044,22
75	Autres produits de gestion courante (2)	500,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>11 450 014,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 228 417,10</b>	<b>12 228 417,10</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>11 450 014,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 228 417,10</b>	<b>12 228 417,10</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 500,00</b>		<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
				<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>410 447,63</b>
				<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>12 640 364,73</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>		<b>11 936 877,95</b>	<b>307 861,12</b>		<b>12 332 503,61</b>	<b>0,00</b>	<b>12 332 503,61</b>	<b>12 640 364,73</b>	
011	Charges à caractère général (4)	3 735 103,00		0,00	3 835 000,00	3 835 000,00			3 835 000,00	4 142 861,12
60623	Alimentation	4 913,00	0,00		5 710,00	5 710,00	0,00		5 710,00	5 710,00
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00		600,00	600,00
60632	Fournitures de petit équipement	39 158,00	0,00		37 100,00	37 100,00	0,00		37 100,00	37 100,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 095,00	0,00		13 076,00	13 076,00	0,00		13 076,00	13 076,00
6068	Autres matières et fournitures	55 043,00	798,82		49 000,00	49 000,00	0,00		49 798,82	49 798,82
611	Contrats de prestations de services	3 414 921,00	281 946,05		3 512 334,00	3 512 334,00	0,00		3 512 334,00	3 794 280,05
61358	Autres	2 321,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
61538	Entretien autres biens mobiliers	8 053,00	6 628,75		55 000,00	55 000,00	0,00		55 000,00	61 628,75
6156	Maintenance	62 800,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00
6161	Multirisques	3 902,00	0,00		4 060,00	4 060,00	0,00		4 060,00	4 060,00
617	Etudes et recherches	10 380,00	4 500,00		9 340,00	9 340,00	0,00		9 340,00	13 840,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 294,00	10 308,00		25 600,00	25 600,00	0,00		25 600,00	35 908,00
6188	Autres frais divers	45 969,00	3 679,50		51 080,00	51 080,00	0,00		51 080,00	54 759,50
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00		300,00	300,00
62268	Autres honoraires, conseils	4 800,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
6245	Transport de personnes extérieures	9 030,00	0,00		8 440,00	8 440,00	0,00		8 440,00	8 440,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	120,00	0,00		100,00	100,00	0,00		100,00	100,00
6288	Autres services extérieurs	4 144,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00		4 200,00	4 200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 060,00	0,00		30 060,00	30 060,00	0,00		30 060,00	30 060,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	7 923 764,95	0,00		8 227 403,61	8 227 403,61			8 227 403,61	8 227 403,61
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	821 335,00	0,00		807 300,00	807 300,00			807 300,00	807 300,00
6331	Versement mobilité	124 070,00	0,00		125 200,00	125 200,00			125 200,00	125 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21 000,00	0,00		21 300,00	21 300,00			21 300,00	21 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	65 030,00	0,00		63 600,00	63 600,00	0,00		63 600,00	63 600,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	20 287,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 306 230,00	0,00		1 680 703,61	1 680 703,61			1 680 703,61	1 680 703,61
64112	SFT, indemnité de résidence	86 073,00	0,00		62 500,00	62 500,00			62 500,00	62 500,00
64118	Autres indemnités	358 500,00	0,00		390 100,00	390 100,00			390 100,00	390 100,00

VINCENNES - CAISSE DES ECOLES VINCENNES - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64131	Rémunérations	2 492 043,00	0,00		2 427 400,00	2 427 400,00		2 427 400,00
64132	SFT, indemnité de résidence	61 000,00	0,00		50 200,00	50 200,00		50 200,00
64138	Primes et autres indemnités	699 300,00	0,00		665 400,00	665 400,00		665 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 110 600,00	0,00		1 074 500,00	1 074 500,00		1 074 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	538 400,00	0,00		609 800,00	609 800,00		609 800,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	126 100,00	0,00		117 300,00	117 300,00		117 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 398,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 466,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00
6472	Prestations familiales directes	5 120,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00
64731	Allocations chômage versées directement	16 020,00	0,00		16 600,00	16 600,00		16 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00		7 300,00	7 300,00		7 300,00
6488	Autres	49 792,95	0,00		83 200,00	83 200,00		83 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	18 010,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	17 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00
65888	Autres	1 010,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>11 676 877,95</b>	<b>307 861,12</b>	<b>0,00</b>	<b>12 078 403,61</b>	<b>0,00</b>	<b>12 078 403,61</b>	<b>12 386 264,73</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)				0,00			
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>11 681 877,95</b>	<b>307 861,12</b>	<b>0,00</b>	<b>12 081 903,61</b>	<b>0,00</b>	<b>12 081 903,61</b>	<b>12 389 764,73</b>
023	Virement à la section d'investissement		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) <b>III = I + II</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	255 000,00	-	250 600,00	250 600,00	II	250 600,00	250 600,00
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	255 000,00		245 500,00	245 500,00		245 500,00	245 500,00
6817	<i>Dot. prov. dépréc. actifs circulants</i>	0,00		5 100,00	5 100,00		5 100,00	5 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>255 000,00</b>		<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>		<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>11 451 514,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 229 917,10</b>	<b>12 229 917,10</b>	<b>12 229 917,10</b>
013	Atténuations de charges (3)	23 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	22 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 068 500,00	0,00	5 408 372,88	5 408 372,88	5 408 372,88
7067	Redev. services périscolaires et enseign	2 197 000,00	0,00	2 304 872,88	2 304 872,88	2 304 872,88
706888	Autres	1 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 870 000,00	0,00	3 101 000,00	3 101 000,00	3 101 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	6 358 014,00	0,00	6 812 044,22	6 812 044,22	6 812 044,22
74718	Autres participations Etat	26 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74748	Participation autres communes	5 051 514,00	0,00	5 051 514,22	5 051 514,22	5 051 514,22
74888	Autres	1 280 500,00	0,00	1 752 530,00	1 752 530,00	1 752 530,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Déficits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>11 450 014,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 228 417,10</b>	<b>12 228 417,10</b>	<b>12 228 417,10</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>11 450 014,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 228 417,10</b>	<b>12 228 417,10</b>	<b>12 228 417,10</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
777	Rec... subv inv transférées cpt résultat	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 500,00</b>		<b>1 500,00</b>		<b>1 500,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

	Montant net	0,00
--	-------------	------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) /RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>

**MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLÉE	Délibération du	
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en décà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €	27/09/2022
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	FRAIS D'ETUDES	5	27/09/2022
L	FRAIS D'INSERTION	1	27/09/2022
L	LOGICIELS, LICENCES	3	27/09/2022
L	INSTAL., MATERIEL ET OUTILLAGE	10	27/09/2022
L	VOITURES	10	27/09/2022
L	CAMIIONS, VÉHICULES INDUSTRIELS, CARS	12	27/09/2022
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	10	27/09/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	27/09/2022
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	5	27/09/2022
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	5	27/09/2022
L	AUTRES MATERIELS	5	27/09/2022
L	COFFRES-FORTS	20	27/09/2022

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

				<b>IV</b>
				<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>1,18</b>	<b>1,18</b>	<b>1,18</b>	<b>0,00</b>	<b>1,18</b>
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	0,00	1,18	1,18	1,18	0,00	1,18
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>135,00</b>	<b>0,56</b>	<b>135,56</b>	<b>63,00</b>	<b>66,56</b>	<b>129,56</b>
Adjoint territorial d'animation	C	83,00	0,23	83,23	22,00	58,23	80,23
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	20,00	0,00	20,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
Animateur	B	14,00	0,33	14,33	5,00	8,33	13,33
Animateur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	3,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>136,00</b>	<b>1,74</b>	<b>137,74</b>	<b>65,18</b>	<b>66,56</b>	<b>131,74</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 \times 6 / 12$ ).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

IV

<b>AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/IN</b>	<b>CATEGORIES</b> <b>(1)</b>	<b>SECTEUR</b> <b>(2)</b>	<b>REMUNERATION (3)</b>		<b>CONTRAT</b>	<b>Nature du contrat (5)</b>
			<b>Indice (8)</b>	<b>Euros</b>		
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Animateur	B	ANIM	377	0,00	332-14	CDD
Animateur	B	ANIM	377	0,00	332-14	CDD
Animateur	B	ANIM	374	0,00	332-14	CDD
Animateur	B	ANIM	420	0,00	332-10	CDI
Animateur	B	ANIM	377	0,00	332-14	CDD
Animateur	B	ANIM	373	0,00	332-14	CDD
Animateur	B	ANIM	373	0,00	332-14	CDD
Animateur	B	ANIM	373	0,00	332-14	CDD
Animateur	B	ANIM	373	0,00	332-10	CDI
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non clés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indéfinie.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1 : Absence de cadre dédié de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 10 000 habitants.  
 332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4 pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (-2 000 hab.) dont les groupes ou établissements dépendent de la décision ou suppression d'un fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

## VINCENNES - CAISSE DES ECOLES VINCENNES - BP - 2024

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326, 332 : Modalités particulières recouvrant sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).  
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes débus.

A: Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A/ autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »),  
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP .  
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	9 913,10	9 913,10
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-35 294,17	-35 294,17
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	25 381,07	25 381,07
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	25 381,07	25 381,07

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	1 500,00	1 500,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	279 600,00	279 600,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	303 481,07	303 481,07

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

**Accusé Réception en Préfecture :****094-269400867-20240404-Imc1H11838H1-BF****Date de réception en Préfecture : 05/04/2024****Date de Publication : 05/04/2024**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>1 500,00</b>	<b>I</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 500,00	1 500,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>279 600,00</b>	<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>29 000,00</b>	<b>29 000,00</b>
10222	FCTVA	29 000,00	29 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>250 600,00</b>	<b>250 600,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2815741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	190 000,00	190 000,00
281838	Autre matériel informatique	1 500,00	1 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	30 000,00
28188	Autres immo. corporelles	24 000,00	24 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
4912	Dépréciation des comptes de redevables	5 100,00	5 100,00
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

**Accusé Réception en Préfecture :****094-269400867-20240404-Imc1H11838H1-BF****Date de réception en Préfecture : 05/04/2024****Date de Publication : 05/04/2024**

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par la présidente (1),

A Vincennes, le 04/04/2024

Délibéré par l'assemblée l'assemblée(2), réunie en session ordinaire

A Vincennes, le 04/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée (2),(3).

BARRIERE Anne-Claire	
BASILLE-DUPREY Delphine	
BEAUFREERE Mathieu	
BEUZELIN Alain	
CATHERINE Stéphane	
CHARDON Pierre	
FOURNIER Caroline	
GAMEIRO RAMAGE Estelle	
GOURBESVILLE Emmanuel	
GRETILLAT Delphine	
LEBEAU Pierre	
LIBERT-ALBANEL Charlotte	
LOUVIGNE Robin	
MOULY Jean-Pierre	
ODDON Lucie-Anna	
PITAVY Bertrand	
RAVEAU Pascale	
RIBET Christophe	
RUFFENACH Muriel	
SALOMEZ <del>Accusé</del> Réception en Préfecture :	

094-269400867-20240404-Imc4H11838H1-BF

Date de réception en Préfecture : 05/04/2024

Date de Publication : 05/04/2024

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

SEGURET Odile	
SERVIAN Claire	
TOURNE Régis	
TRAN Pascale	
VERMANT Monique	
VIRENQUE Pauline	

Certifié exécutoire par la présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2024, et de la publication le 05/04/2024

A Vincennes, le 05/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.